



différences



Mouvement contre le racisme
et pour l'amitié entre les peuples

N°323 // octobre / novembre / décembre 2022

DOSSIER IMMIGRATION : LA GRANDE INTÉGRATION



Mouvement contre le racisme
et pour l'amitié
entre les peuples



Voyageuses,
Voyageurs,
que veulent-ils ?

03 INTERNATIONAL

Iran : couper toutes
les fleurs n'empêchera
pas le printemps

04 DOSSIER

Immigration :
la Grande
Intégration

16 NATIONAL

Le grand retour
du MRAP sur
la Fête de l'Humanité

23 EXPOSITION

Voyageuses,
Voyageurs,
que veulent-ils ?

SOMMAIRE

3 INTERNATIONAL

Iran : ils peuvent couper toutes les fleurs, ils n'empêcheront pas l'arrivée du printemps.

4 DOSSIER

Intégration en cours, discriminations en hausse.

Les enseignements du rapport 2021 de la CNDH.

L'antitsiganisme dans le rapport 2021 de la CNDH.

Et ailleurs en Europe ?

Elisabeta et Nicolae, venus de Roumanie.

Habitat-Cité.

À propos de ces populations dites « issues de l'immigration ».

Le monde de Kaleb.

16 NATIONAL

Le grand retour du MRAP sur la Fête de l'Humanité.

Ma Fête de l'Huma.

Le débat sur le « Musée National de l'histoire du colonialisme ».

Malik Oussekin : se souvenir, lutter contre les violences policières !

Interview de Rachid Bouchared, réalisateur du film « *Nos frangins* ».

21 COMITÉS LOCAUX

Valenciennes : le MRAP très actif au Forum des Associations.

Le Comité local de Tarbes engagé auprès des Voyageurs.

Expo : Voyageuses, Voyageurs, que veulent-ils ?

24 NOTES DE LECTURE

Sensible, de Nedjma Kassimi.

« Différences » / Abonnement annuel : 24 € // 43, bd de Magenta - 75010 PARIS // Tél. : 01 53 38 99 86 - Fax : 01 40 40 90 98 // Directeur de la publication : Pierre Mairat // Rédaction : Charles Louvard // Assistants de rédaction : M.G. Guesdon // Martine Matmati // Trésorière : Marie-Annick Butez // Gestion des abonnements : Isabel Dos Martires // Conception/Impression : Marnat - Tél. : 01 47 40 33 10 // Dépôt légal : Juillet 2007



*Co-Présidents



Kaltoum Gachi*



J.F. QUANTIN*



François SAUTEREY*

LE GRAND REMPLACEMENT, un mythe à la fois têtue et absurde.

Depuis un siècle et demi, la population française s'est enrichie de nombreux apports, parfois importants, des Italiens, des Polonais, des Juifs d'Europe orientale, puis des Espagnols, des Portugais, des Maghrébins, et maintenant du monde entier.

Ces mouvements ont été systématiquement accompagnés de rejets alimentés en partie par une angoisse hélas trop répandue devant l'autre, mais aussi souvent vicieusement exploités dans des intentions politiques. C'est le cas actuellement avec le thème abondamment agité, sous des formes plus ou moins virulentes ou discrètes, du « grand remplacement ». Cette obsession atteint les sommets de l'indécence quand Eric Zemmour ose exploiter l'horrible assassinat de la petite Lola pour stigmatiser toute l'immigration, responsable de la criminalité en France.

Le MRAP, qui est conscient du fait que la question des migrations a des liens étroits avec le racisme, participe activement à l'accueil et l'acceptation des étrangers, à la construction d'un vivre ensemble fraternel. Une dimension de son action est la popularisation de cette

simple vérité : ces apports de population, en une ou deux générations et par divers processus, se fondent finalement toujours dans la population générale. Un fait commence à être connu : un quart des Français ont au moins un grand-parent étranger.

Mais nous ne nous résignons pas à laisser ce processus historique se faire dans la lenteur et la douleur. L'intégration implique la volonté de la population d'accueil au moins autant que celle du nouvel arrivant. C'est pourquoi nous demandons que l'action à la fois de la société civile et de la puissance publique construisent positivement cette intégration. La vie associative, sociale et culturelle doit avoir les moyens de mener son action au plus près des populations. L'État et les services publics doivent aussi avoir des politiques actives dans ce sens et combattre tous les phénomènes discriminatoires qui contrarient cette intégration. Ceux qui ont franchi les frontières internationales ne doivent pas rencontrer ensuite d'autres frontières intérieures.

Le dossier de ce numéro de **Différences** propose quelques éléments d'information et de réflexion qui doivent éclairer cette perspective à laquelle notre action prétend participer. ❖



**VOUS SOUHAITEZ AUSSI AGIR
CONTRE LE RACISME
ET LES DISCRIMINATIONS ?**

**ADHÉREZ ET/OU
REJOIGNEZ NOTRE ÉQUIPE
DE BÉNÉVOLES !**



Source : W

IRAN :

ILS PEUVENT COUPER TOUTES LES FLEURS ils n'empêcheront pas l'arrivée du printemps

Le 13 septembre, Jhina (Masha) Amini, une jeune femme kurde iranienne de 22 ans a été arrêtée à Téhéran par la police des mœurs pour un foulard jugé « mal porté ». Elle est tombée dans le coma après son arrestation et est décédée le 16 septembre à l'hôpital.

Elle est devenue le symbole de la brutalité du régime et le port du foulard obligatoire celui de la domination de la théocratie avec sa cohorte d'interdits et de répressions. Du Kurdistan à Téhéran, cet assassinat a déclenché une vague de protestations sans précédent contre le régime théocratique. Des femmes ont jeté leur foulard dans les flammes et ont bravé le pouvoir en manifestant tête nue.

Les slogans « Femme, Vie, Liberté ! », « À bas le dictateur ! »... visent le régime et ses fondements. Le pouvoir a répondu par une répression qui à l'heure où ces lignes sont écrites a déjà fait plus de 200 morts et 12000 arrestations. L'indignation est immense et mobilise de très nombreuses femmes affirmant avec courage leur aspiration à la liberté contre l'oppression obscurantiste dont elles sont victimes. À leur côté, des cinéastes, des artistes, des sportifs. Dans toutes les grandes villes étudiantes, des rassemblements ont eu lieu reprenant des slogans hostiles au régime. Les plus fortes mobilisations se sont déroulées au Kurdistan déjà meurtri par une sauvage répression. Cette violence dont sont en permanence victimes les femmes, comme tous les démocrates, depuis l'instauration de la République islamique ne cesse de s'accroître. La corruption et la prédation de la classe dirigeante ont plongé le pays dans

la pauvreté provoquant des manifestations quotidiennes au premier rang desquelles se trouvent les femmes.

Les femmes avaient déjà joué un rôle important dans le renversement du régime du Shah mais après la révolution islamique de 1979, la dégradation de leurs droits s'est rapidement accélérée. La ségrégation des sexes est réinstaurée, l'âge légal du mariage abaissé et les femmes écartées des fonctions publiques. Les hommes obtiennent tout pouvoir de décision sur leur famille. « La femme est descendue au niveau de la vache à lait : elle a le droit d'allaiter, mais elle ne peut rien décider pour son enfant », déclare la sociologue Mahnaz Shirali. Le hijab devient obligatoire dans les lieux publics pour toutes les femmes, iraniennes ou étrangères, à partir de 9 ans. Elles sont de nouveau soumises à la charia et doivent porter des vêtements amples et des pantalons. Dans les rues, la « police des mœurs », est mise en place pour veiller au respect de la loi islamique.

En 2021, l'ultra-conservateur Ebrahim Raïssi devient président de l'Iran. Sa première année au pouvoir est caractérisée par une vague de répression tous azimuts : le nombre d'exécutions explose, les détracteurs de la République islamique sont massivement arrêtés. Soutenu par l'élite religieuse conservatrice du pays, Ebrahim Raïssi estime que les entorses répétées à la loi sur le hijab – lorsque, par exemple, les cheveux sont visibles – font la « promotion organisée de la corruption morale dans la société islamique ». Le 5 juillet dernier, il demande à ce que la loi « sur le hijab et la chasteté du pays » élaborée en 2005

soit strictement appliquée : en plus des cheveux, le hijab doit également couvrir le cou et les épaules. Un mois plus tard, un décret rend plus sévère les punitions pour « hijab inapproprié ».

N'oublions pas que, concernant la peine de mort, l'Iran occupe la seconde place dans le monde, après la Chine. Le nombre d'exécutions recensées par Amnesty international a augmenté en 2021 de 28 % par rapport à 2020. L'Iran a ratifié la Convention internationale relative aux droits de l'enfant qui interdit formellement l'exécution des enfants, mais le Code Pénal islamique iranien autorise toujours la condamnation à mort de mineurs et son application, à partir de 15 ans pour les garçons et 9 ans pour les filles. La plupart des Iraniennes et des Iraniens dont l'immense majorité vit dans la pauvreté, dénoncent le pillage des ressources du pays par les mollahs et la corruption dans ce pays classé en 2020 par Transparency International 151^{ème} sur 180 pour la perception de la corruption. Celles et ceux qui doivent supporter toutes sortes de privations n'acceptent plus que des milices au service du pouvoir des mollahs continuent de profiter des largesses financières de l'État iranien.

Le MRAP, présent dans les divers rassemblements qui ont eu lieu après l'assassinat de Jhina Amini continuera d'apporter son plein soutien au combat des femmes iraniennes, au peuple iranien et aux forces progressistes mobilisées contre la dictature théocratique et pour la démocratie. ::

Renée Le Mignot

IMMIGRATION : LA GRANDE INTÉGRATION

INTÉGRATION EN COURS, discriminations en hausse

des arrivées en France à l'âge de travailler et des retours au moment de la retraite. TeO2 met ainsi en évidence la réalité d'un processus d'intégration, loin d'un séparatisme supposé et nous rappelle que les populations immigrées présentes en France y viennent d'abord pour travailler.

Les descendants d'immigrés plus diplômés que leurs parents

L'intégration, c'est aussi une capacité à accéder aux services offerts à tout un chacun. Si les résultats sur l'accès à la santé sont encore attendus, TeO2 mesure l'intégration par l'éducation, réelle mais en butte à la persistance des inégalités sociales.

Le niveau d'éducation progresse d'une génération à l'autre, ce résultat se vérifie aussi dans les familles immigrées. Un tiers des descendants de la 2^{ème} génération est diplômée de l'enseignement supérieur à 30 ans, alors que ce taux est de 5 % pour leurs parents.

Toutefois, des inégalités fortes demeurent, les enfants de deux parents immigrés étant moins souvent diplômés que ceux des couples mixtes (41 %), que les descendants de 3^{ème} génération (44 %) ou que le reste de la population (43 %) (graphique n°2).

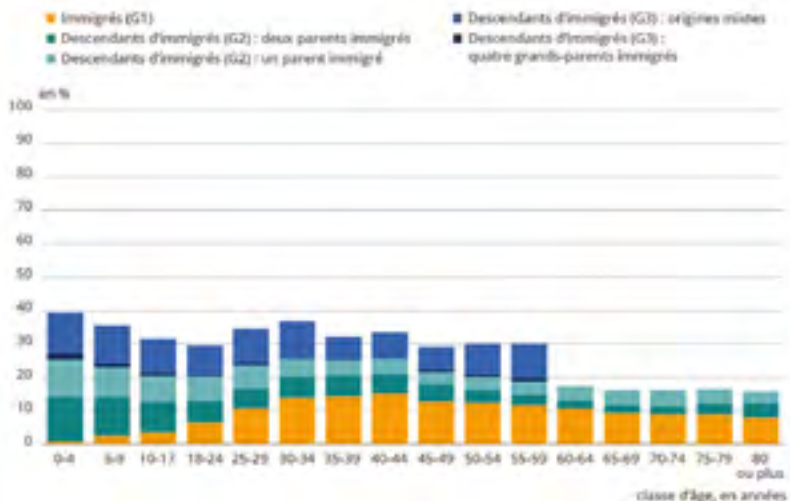
Comment les immigrés et leurs descendants s'intègrent-ils en France ?

En interrogeant en 2019 et 2020 plus de 27 000 personnes âgées de 18 à 59 ans vivant en logement ordinaire en France métropolitaine, l'INSEE¹ et l'INED² s'intéressent aux processus d'intégration et aux discriminations dans l'ensemble de la société. Les premiers résultats de l'enquête Trajectoires et Origines 2 (TeO2) ont été publiés en juillet 2022 et viennent enrichir les résultats publiés³ en 2016 au terme de l'exploitation de données recueillies en 2008-09. Loin d'un « grand remplacement », on observe un « grand élargissement » selon les termes de l'un des chercheurs, Patrick Simon⁴. Mais cet enrichissement de la population se heurte à la persistance des discriminations, dont la perception est plus aigüe.

La diversité des origines s'explique aussi par la mixité des unions, croissante à chaque génération. Si les immigrés ont majoritairement un conjoint immigré (63 %), très souvent de la même origine qu'eux (86 %), les descendants de la 2^{ème} génération sont le plus souvent en couple avec une personne sans ascendance migratoire directe (66 %). Ainsi, la moitié des enfants d'immigrés ont un parent qui n'est pas immigré. A la 3^{ème} génération, 90 % des petits-enfants d'immigrés n'ont qu'un ou deux grands-parents immigrés. Enfin, parmi les immigrés les classes d'âge de 30 à 50 ans sont surreprésentées du fait

Graphique n°1

1 Les graphiques sont extraits des publications de l'INSEE et de l'INED



Lecture : 24,6% des enfants âgés de 0 à 4 ans sont descendants d'immigrés de la 2^{ème} génération dont 13,3% ont leurs deux parents immigrés.

La diversité de la population française.

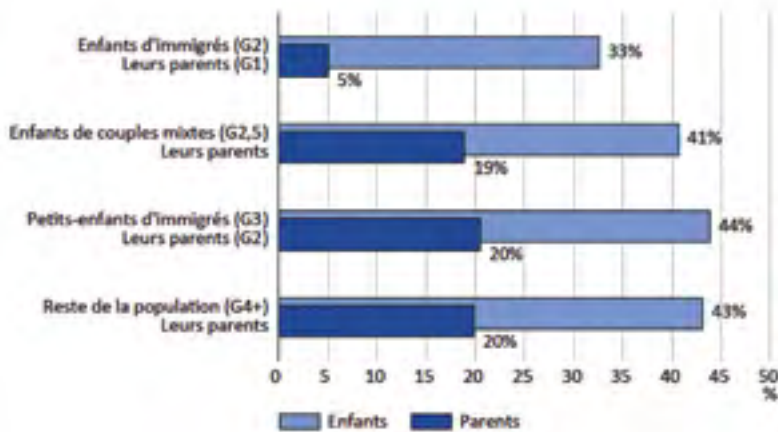
9 % de la population est immigrée, pour moitié originaire d'Afrique et pour un tiers d'Europe, la part de l'Asie progressant régulièrement. 12 % est descendante d'immigrés de 2^{ème} génération et parmi les moins de 60 ans, 10 % est descendante d'immigrés de 3^{ème} génération.

1 INSEE : institut national de la statistique et des études économiques

2 INED : institut national d'études démographiques

3 Collection « Grandes enquêtes », INED

4 Le Monde, 5 juillet 2022

Graphique n°2**Progression du taux de diplômés du supérieur d'une génération à l'autre**

Lecture : 33 % des enfants d'immigrés (G2) ont un diplôme du supérieur, tandis que seuls 5 % de leurs parents ont atteint un tel niveau.

Si la meilleure réussite scolaire des filles se retrouve dans l'ensemble des cas étudiés, les résultats sont nettement variables selon l'origine. Premier profil, celui des familles originaires du Maghreb et d'Europe du sud. Les parents immigrés sont très rarement diplômés du supérieur et plus du tiers de leurs enfants l'est. L'investissement des familles pour les études de leurs enfants⁵ contribue à cette importante progression. Les immigrés originaires d'Afrique subsaharienne (33 %) et d'Asie (25 %) sont plus souvent diplômés que la population native (20 %). Ce classement reste identique pour leurs descendants avec les proportions respectives de 50 %, 54 % et 43 %. En revanche, le désavantage scolaire persiste pour les originaires de Turquie et du Moyen-Orient avec des taux de diplômés de 5 % chez les parents et 18 % chez les enfants.

Cet élèvement du niveau d'instruction devrait se traduire au niveau des emplois occupés. Cependant, les discriminations en œuvre dans l'accès à l'emploi contrarient l'intégration. Ainsi, la part des diplômés qui accèdent aux professions intermédiaires ou supérieures est supérieure chez les natifs (77 %) à celles constatées pour les originaires du Maghreb (63 %), d'Asie (67 %) ou du reste de l'Afrique (71 %).

Davantage de discriminations

En 2008-2009, 14 % des personnes interrogées faisaient état d'une expérience

de discrimination « souvent ou parfois » quelle qu'en soit la cause ; en 2019-2020, ce sont 19 % qui répondent positivement à la question. Il peut s'agir à la fois d'une augmentation des traitements défavorables subis ou d'une plus grande sensibilité à la question davantage abordée dans l'espace public.

Le premier facteur qui structure l'expérience des discriminations est l'origine géographique pour les femmes et encore plus pour les hommes : toutes choses égales par ailleurs les personnes originaires, sur une ou deux générations, d'Outre-mer, d'Afrique subsaharienne ou du Maghreb sont davantage concernées par les discriminations. Pour les femmes (21 % déclarent des discriminations) il s'agit d'abord de

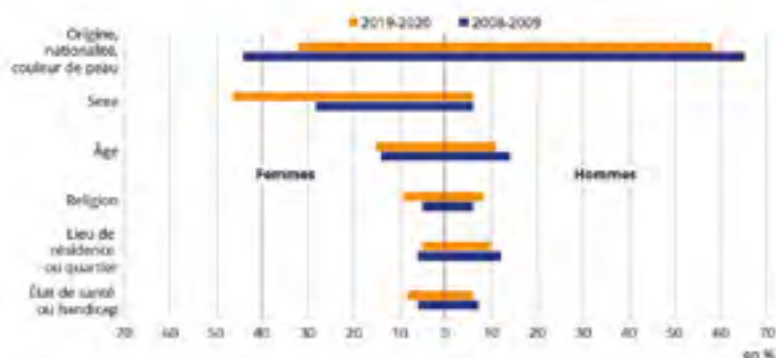
discriminations sexistes (46 % des déclarantes) avant celles liées à l'origine (32 %). Pour les hommes, l'origine est le premier motif (58 %) (graphique n°3). Ainsi, le taux de déclaration varie nettement selon que l'on est sans ascendance migratoire (15 %), immigré (27 %) ou descendant d'immigré (28 %, jusqu'à 42 % pour les descendants d'Afrique subsaharienne).

Les personnes ayant un lien avec l'immigration ou les originaires des DOM déclarent davantage de discriminations liées à leur origine ou leur couleur de peau, jusqu'à 33 % pour les originaires d'Afrique subsaharienne.

Ces déclarations ont augmenté en dix ans du fait des déclarations en augmentation des descendants d'immigrés européens, asiatiques, turcs ou originaires du Moyen-Orient. A contrario, cette déclaration baisse pour les originaires du Maghreb et d'Afrique subsaharienne, en lien avec l'augmentation des discriminations en raison de la religion (11 % en 2019-2020 contre 5 % en 2008-2009) traduisant un glissement du motif.

Mais entamer des démarches suite à une situation de discrimination vécue reste extrêmement rare, particulièrement s'agissant des discriminations liées à l'origine ou à la religion en raison d'un sentiment d'inutilité. ::

Anne Féray

Graphique n°3**Principaux motifs de traitement inégalitaires ou de discrimination parmi les personnes en ayant déclaré**

Lecture : en 2019-2020, 32% des femmes déclarant avoir subi des traitements défavorables ou des discriminations au cours des cinq dernières années déclarent qu'elles sont dues à leur origine, nationalité ou couleur de peau.

5 ICHOU M, Les enfants d'immigrés à l'école, PUF, 2018

LES ENSEIGNEMENTS DU RAPPORT 2021 de la CNCDH

de la population française et non à la sous-population, heureusement restreinte, des délinquants racistes.

De plus il prend en compte un large faisceau de questions permettant une analyse très fine et dont on peut extraire celles qui sont pertinentes au regard de l'origine immigrée, réelle ou supposée (l'enquête intégrée au rapport 2021 a en fait été effectuée en début 2022).

Avant de considérer les manifestations particulières d'intolérance vis-à-vis des étrangers, il importe de rappeler que les chercheurs travaillant sur les données du « Baromètre » ont élaboré pour les synthétiser un « indice longitudinal de tolérance ». Celui-ci a connu une croissance

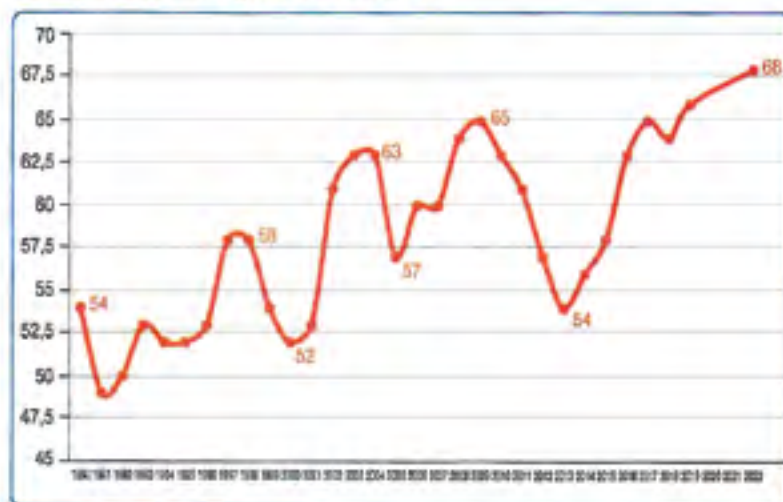
En dépit du terme « xénophobie » dans leur titre, les rapports annuels de la CNCDH (*La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie*) ne s'intéressent pas directement à la question de l'insertion des étrangers ou de leurs descendants en France.

On trouve cependant dans l'introduction de l'édition 2021 (rendue publique en juillet 2022) l'évocation de l'apparition, jugée « non anodine », de l'interrogatif rhétorique « qui ? », repris sporadiquement dans des manifestations anti-pass ou anti-vaccination, avec le commentaire : *Boucs émissaires commodes et récurrents, des « ennemis » de l'intérieur ou de l'extérieur – « étrangers prêts à déferler en Europe », catégorie qui va parfois jusqu'à inclure, par amalgame, des Français descendants d'immigrés – sont pointés du doigt, accusés d'encourager les fractures nationales et de menacer les fondamentaux de la République.*

Les données présentées dans les rapports de la CNCDH sont de deux types. Il s'agit d'une part des résultats d'enquêtes, conduisant au « Baromètre racisme », réalisées par l'institut de sondage IPSOS et analysées par une équipe de chercheurs de Sciences Po Paris et Science Po Bordeaux (Nonna Mayer, membre de la CNCDH, Vincent Tiberj, Tommaso Vitale et Yuma Abdo), qui s'attachent à mettre en évidence l'évolution et la structure des préjugés qui sous-tendent le racisme, et d'autre part d'enregistrements établis par différentes sources officielles, notamment, au Ministère de l'intérieur, le SCRT (Service Central du Renseignement Territorial) et le SSMSI (Service Statistique Ministériel de la Sécurité Intérieure).

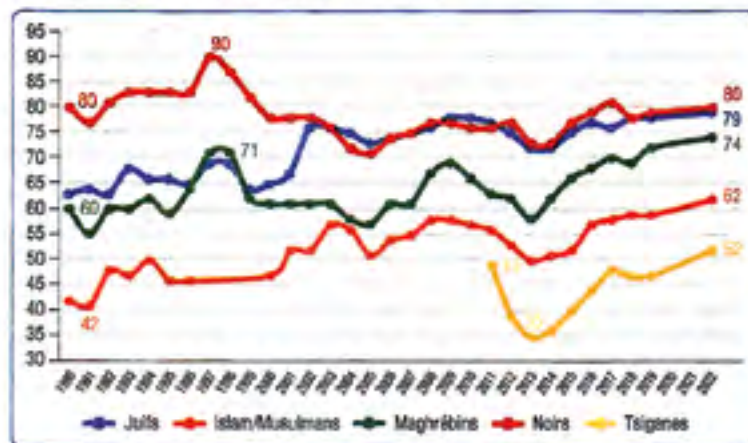
Le champ du « Baromètre racisme » est approprié pour fournir un éclairage sur l'accueil réservé aux migrants. En effet il s'agit d'estimations relatives à l'ensemble

Évolutions de l'indice global de tolérance



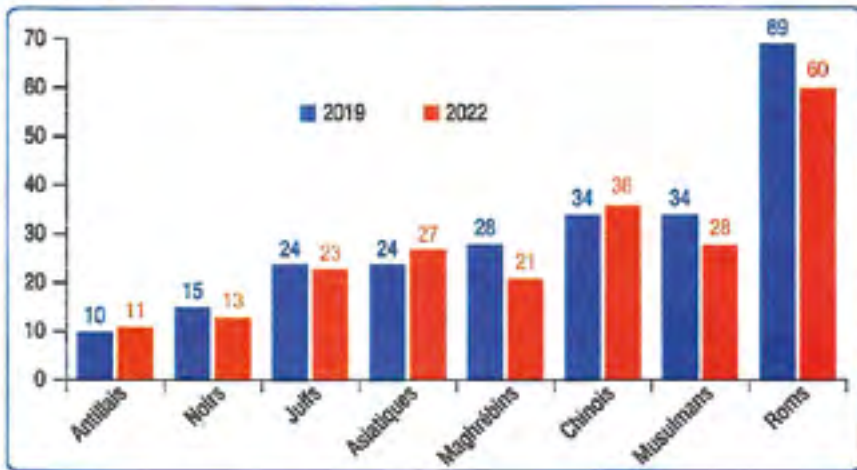
Source : Baromètres CNCDH en face à face.

Évolutions de la tolérance envers les minorités



Source : Baromètres CNCDH en face à face.

Groupes perçus comme « à part » (en %)



Source : Baromètres CNCDH en face à face.

continue de 2013 à 2022, passant de 54 à 68, à part une légère baisse en 2018 et en dépit des obstacles au recueil en 2020 et 2021 (graphique joint).

Ce constat plutôt optimiste est conforté par l'évolution du taux d'approbation de l'assertion : *Ce sont avant tout les personnes d'origine étrangère qui ne se donnent pas les moyens de s'intégrer* (face à une autre assertion faisant porter cette responsabilité sur « la société ») ; celui-ci a décliné régulièrement de 2013 à 2022, passant de 67 % à 37 %.

Mais un indice de tolérance différencié selon des « minorités » incite à relativiser cette satisfaction (graphique joint). S'il se maintient à un niveau élevé depuis 2002 pour les juifs et les noirs (respectivement 79 et 80 en 2022), il est certes croissant pour les musulmans mais n'atteint encore que 62 en 2022, tandis que pour les Roms il est remonté en 2022 au même faible niveau, proche de 50, qu'en 2011 (première année d'enregistrement).

Un obstacle dominant à l'insertion de certaines catégories de migrants est l'existence d'une conviction qu'ils viendraient s'intégrer à un groupe perçu comme « à part ». Le « Baromètre » présente là une typologie très fine. Un graphique présente, pour 2019 et 2022, les pourcentages de réponses manifestant cette position. Les contrastes sont éloquentes.

Malgré de légères améliorations (sauf essentiellement, par un « effet COVID », pour les catégories dénommées Chinois

et Asiatiques) tous les taux, sauf pour les Antillais et les Noirs, dépassent 20 %, avec un pic à 60 % pour les Roms.

De cette étude il résulte que la phobie du « grand remplacement », développée par certains éléments de l'extrême-droite, est loin de rencontrer une large adhésion en France. Mais des secteurs de la population continuent à manifester, de manière ciblée, des réactions de défiance, voire d'ostracisme, qui sont à la fois répréhensibles et politiquement inquiétantes.

Les enseignements retirés des données du ministère de l'intérieur ont fait l'objet, dans le numéro 321 (avril, mai, juin 2022) de Différences, d'un article de Jean-Pierre Raoult intitulé : « *Quels chiffres pour le racisme en 2021 en France ?* », accompagné d'un graphique sur l'évolution des faits racistes comptabilisés par le SCRT de 1992 à 2021.

Ils renseignent peu en ce qui concerne les faits de racisme à l'encontre des étrangers ou des descendants proches d'étrangers, car ni la nationalité, présente ou d'origine, ni celle des ascendants, ne constituent des catégories prises en compte dans ces statistiques.

Tout au plus peut-on apprécier des tendances en considérant celles des catégories qui peuvent le plus engendrer des confusions par une assimilation indue, dans l'esprit des commettants, avec une origine étrangère.

Si on considère l'évolution de la délinquance raciste de 2017 à 2021, marquée, si on fait abstraction de 2020, atypique pour cause de confinement, par une tendance à la hausse, on remarque que cette croissance est particulièrement sensible pour les actes commis contre les musulmans ainsi que pour ceux visant des personnes appartenant à une catégorie indifférenciée qui inclut les Roms et les Asiatiques, lesquels peuvent tous être perçus fantasmatiquement comme ayant une attache étrangère (pays arabes, Chine, Europe de l'Est), même s'ils appartiennent en fait à une famille bien implantée en France.

Le rapport de la CNCDH accompagne ses constats de Recommandations. Dans l'édition 2021, 22 d'entre elles (sur un total de 55) relèvent d'un « Focus » intitulé *Comment former et sensibiliser à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie*.

Mettre en œuvre certaines d'entre elles contribuerait à favoriser la lutte contre les éléments de rejet des migrants présents en France ou de leurs descendants. Elles portent notamment sur les campagnes de sensibilisation au racisme (numéros 7 à 9), sur l'enseignement (numéros 10 à 16) et sur l'enseignement supérieur et la recherche (numéros 17 à 21, cette dernière étant relative à la formation des journalistes).

En particulier la recommandation 15 énonce : *La CNCDH encourage le ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse à poursuivre et à renforcer les liens qu'entretient le système éducatif avec les associations de lutte contre le racisme, les institutions mémorielles, les médias et les professionnels de l'éducation populaire*.

Le MRAP peut s'en prévaloir.

Note : Le rapport de la CNCDH et ses « Essentiels » sont consultables sur www.cncdh.fr ■■

Augustin Grosdoy et Jean-Pierre Raoult, représentants du MRAP à la CNCDH (mandature 2019-2022)

L'ANTITSIGANISME DANS LE RAPPORT 2021 de la CNCDH

Dans son rapport 2021, la CNCDH a porté une attention particulière à l'antitsiganisme, défini par le Conseil de l'Europe comme «une forme distincte de racisme et d'intolérance, à l'origine d'actes d'hostilité allant de l'exclusion à la violence à l'encontre des communautés de Roms et de « Gens du voyage »».

Ils subissent des discriminations persistantes dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, des soins de santé et du logement.

La CNCDH appelle à développer une stratégie nationale d'envergure pour lutter contre l'antitsiganisme, en conformité avec la recommandation du Conseil de l'Union européenne sur « l'égalité, l'inclusion et la participation des Roms ».

En France la question des aires d'accueil est emblématique : les équipements y sont défectueux, le nombre de places insuffisant

et elles sont régulièrement installées dans des lieux isolés ou pollués.

Les données concernant la scolarisation des enfants sont également inquiétantes : ils peuvent rencontrer des difficultés au moment de l'inscription, souffrent plus que les autres de décrochage scolaire et sont confrontés régulièrement à la discrimination.

Les personnes roms sont régulièrement la cible de violences et de la haine en ligne. La « Stratégie française 2020-2030 » présentée par la DIHAL affiche des objectifs

ambitieux : améliorer les conditions de vie, d'accueil et d'habitat des Gens du voyage, garantir l'accès à l'école, à la culture, aux soins et aux droits sociaux, valoriser leur participation et leur représentation dans les sphères publique et médiatique. Elle vise également à accélérer la résorption des bidonvilles.

La CNCDH recommande aux pouvoirs publics (préfets, maires...) d'instaurer « une trêve scolaire afin de prévenir toute rupture de scolarisation liée à une expulsion. » ::

ET AILLEURS en Europe ?

Nous le disons souvent : les mouvements de populations sont un fait historique permanent. L'OCDE vient de publier un rapport qui le confirme : après un ralentissement pendant la crise sanitaire, les migrations ont retrouvé leur rythme habituel.

En 2021, 4,8 M de personnes se sont déplacées vers les pays de l'OCDE, dont 1 M en Europe. Ce club des 38 pays les plus développés s'en félicite, dans la perspective purement économique qui est la sienne : la plupart de ces pays manquent de main d'oeuvre et le rapport souligne que 70% de ces migrants sont en emploi.

Même si, pour des raisons purement politiques, les gouvernements affichent à grands cris une volonté de lutter contre l'immigration, de fait la question de leur accueil et de leur intégration, inévitable, se pose objectivement.

Faisons un bref point sur la politique de quelques grands voisins européens.

En Allemagne, l'arrivée en 2015 de près d'un million de réfugiés syriens a été présentée artificiellement comme une invasion ingérable. En réalité, cet apport de population a naturellement trouvé sa place parmi les 83 M d'Allemands.

Bien plus, depuis, plusieurs plans ont été publiés en vue d'attirer de nouveaux migrants, tout simplement pour satisfaire un marché de l'emploi très tendu. L'Allemagne est de fait le deuxième pays d'accueil de l'OCDE, elle comptait, en 2019, un total de 11,2 M d'étrangers et de 21,2 M de personnes issues de l'immigration.

Mais intégration "naturelle" n'est peut-être pas le mot. Ce pays a en réalité une politique volontariste d'intégration des nouvelles populations. Une vraie formation est offerte à 1 million de personnes, avec 600 heures d'apprentissage de la langue et 60 heures de formation civique, un cursus conclu par un certificat. De nombreux dispositifs de formation permettent ensuite l'intégration professionnelle.



Et en 2014, la double nationalité a été enfin introduite, pour favoriser l'implantation définitive dans le pays.

L'Italie a une longue tradition d'émigration vers le reste de l'Europe et l'Amérique, outre les déplacements internes du sud vers le nord. C'est seulement depuis quelques décennies qu'elle accueille massivement des migrants. Et pour une partie de ceux-ci, l'Italie n'est qu'un pays d'arrivée et de transit.

Longtemps, l'intégration n'a fait l'objet d'aucune politique nationale. Cette fonction reste essentiellement prise en compte par les collectivités locales et par le monde associatif, où l'Église joue un grand rôle. Cela entraîne une grande diversité de situations. Certaines initiatives vont très loin. La bourgade de Riace est devenue célèbre comme modèle d'une volonté de revitalisation par l'immigration (et célèbre aussi par la persécution dont son maire a été victime). Mais Palerme a également mené pendant 10 ans une politique très offensive d'intégration, au niveau civique et culturel, de sa population immigrée (24 000 personnes issues de 127 pays). Cette ville prolonge ainsi une tradition multiséculaire de carrefour des civilisations européenne, byzantine et arabe. Pendant ce temps, Salvini multipliait les provocations contre l'invasion de populations « inassimilables », et Meloni vient d'être élue avec discours violemment xénophobe.

Quant à l'État, ce n'est qu'en 2009 qu'il est apparu acteur sur cette question, avec l'instauration d'un « carnet d'intégration » assez vague et peu contraignant, sur lequel on peut gagner ou perdre des points en vue du renouvellement du séjour.

A également été mise en place, en 2014, une politique généralisée du bénévolat

(essentiellement pour l'entretien des espaces publics) qui est sensée favoriser l'image des immigrés et leur l'insertion

L'Espagne est également passée récemment de l'émigration à l'immigration. Elle compte depuis les années 2000 environ 10 % d'étrangers, dont 40 % de latino-américains, suivis des Marocains et des Roumains. Comme en Italie, les politiques relèvent principalement des collectivités locales, surtout les régions (Communautés Autonomes). Leurs différences, en particulier linguistiques, ont développé une certaine culture de la diversité.

Comme en Italie, ce n'est qu'en 2007 qu'apparaît un plan « d'intégration stratégique » au niveau de l'État, également imprécis et sans contraintes. Au centre, on trouve la question du travail, de l'insertion professionnelle, de la formation et de l'école. Cette immigration récente répond à une importante demande de main d'oeuvre et l'Espagne continue à y être favorable. Elle a récemment adopté une mesure de régularisation massive.

La Grande-Bretagne a une toute autre tradition. Elle compte actuellement 5,6 M de migrants. Une première génération est issue de la décolonisation et avait souvent la nationalité britannique. Ensuite, celle issue du *Commonwealth*, était (et est toujours) anglophone. L'insertion était donc a priori assez largement facilitée. D'autre part la Grande-Bretagne a une tradition de multiculturalisme qui, contrairement à celle d'unité nationale à la française, admet l'existence parallèle de communautés culturelles et de minorités ethniques. Des facteurs favorables à l'insertion sont

aussi un marché du travail très libéral, très flexible et un état social peu exigeant (hélas par ailleurs !). La mobilité internationale est d'autant mieux comprise que 5,5 % d'Anglais sont expatriés.

Par contre des attitudes xénophobes se manifestent dans les années 2000, quand arrivent massivement des ressortissants des 8 nouveaux membres de l'Union Européenne, Polonais ou Roumains. Un rejet parfois violent de ces nouveaux arrivants est une des composantes du Brexit. Leur départ massif fait aussi partie, depuis, des difficultés économiques actuelles de la Grande Bretagne, plusieurs secteurs étant en manque vital de main d'oeuvre. L'État, là encore, ne s'est saisi que tardivement de la question de l'intégration. C'est en 2007 qu'a été instauré un test de citoyenneté et en 2011 qu'a été établi un processus d'acquisition progressive de la nationalité en trois étapes.

Globalement, l'Europe en tant que telle s'intéresse progressivement à cette question de l'insertion des populations extérieures à celle de la communauté. Elle élabore, dans les limites de ses compétences, des directives qui pourraient déboucher, on doit le souhaiter, sur des politiques systématiques d'accueil et d'intégration. On en est loin, quand on connaît les difficultés, parfois les drames, que doivent trop souvent affronter les migrants pour trouver leur place dans la société dont ils sont en train de devenir membres.

Faisons tout pour que ce mouvement s'accélère. ::

Jean-François Quantin



La Grande Intégration, vue par le MRAP 66.

ELISABETA ET NICOLAE VENUS de Roumanie

Le rapport 2021 de la Commission nationale Consultative des Droits de l'Homme constate que « Certains préjugés qui touchent les Roms migrants continuent d'être répandus, malgré une baisse cette année. Ainsi, [...] 51 % (- 2 points / 2019) pensent qu'ils ne veulent pas s'intégrer en France. »

« N'importe quoi ! », dit Elisabeta. Nicolae, son mari, ajoute qu'il y a « partout des Roms qui travaillent ». Il en a rencontré dans le bâtiment, les travaux publics, les espaces verts, certains font les livraisons, ... « Il y a beaucoup de Roms, Tsiganes, qui ont commencé à démarrer petit à petit pour travailler ici ou là, et c'est bien ! »

Elisabeta et Nicolae savent de quoi ils parlent. Roms Kalderash (en roumain, *Caldarari* = chaudronniers) de la région de Sibiu en Roumanie, ils sont venus en France avec leur fille de cinq ans, déterminés à y rester s'ils trouvaient un travail. « Notre projet c'était avoir notre maison et une vie normale, ce n'était pas une vie normale avant. On voulait avoir un travail, une maison en Roumanie, partir en vacances, les enfants à l'école, on voulait avoir une vie normale. » Le chemin fut long et difficile, mais Elisabeta et Nicolae estiment avoir aujourd'hui une « vie normale ». De fait, ils cochent toutes les cases de l'insertion dans la société française :

Le travail

Nicolae est élagueur pour une société d'intérim où il a suivi en 2019 l'ancien chef d'équipe d'une société où il a débuté en 2014. Il se souvient du jour où il a accepté ce premier contrat proposé au téléphone : « Je ne savais pas bien parler français. J'ai répondu « Oui », mais « espaces verts », je ne savais pas ce que c'était. Et à partir de ce jour, ça a changé

tout. » Ce travail lui convient, mais il aimerait passer de l'intérim (pas très sécurisant, même s'il est bien payé) au CDI. Il utilisera son compte personnel de formation pour passer le permis poids lourds. Après avoir travaillé à mi-temps dans une école, Elisabeta est agent polyvalent qualifié (nettoyage et restauration) à temps plein sous CDI dans un institut public pour personnes handicapées. Elle prépare un concours en vue de sa titularisation. Le parcours accompli est énorme, depuis la manche à leur arrivée en France.

Le logement

Depuis un bidonville entre Bondy et Bobigny (93), ils ont appelé le 115 qui, pendant deux ans, les a logés en hôtel : « Il y avait des changements chaque fois. La première fois une semaine, après deux semaines, un mois et six mois à Fontenay-aux-Roses. » Ils sont entrés ensuite dans le dispositif Solibail pour un logement intermédiaire, un F2 à Créteil, dont le loyer était proportionnel à leurs revenus. Deux ans après, ils entraient dans le logement qu'ils occupent maintenant à Choisy-le-Roi (94) : « J'ai un beau balcon, l'appartement est grand, trois pièces, c'est 600 euros par mois. C'est très bien, je suis très contente. »

Pratique de la langue française

Aucun d'eux n'a vraiment suivi de cours de français : ils ont appris d'abord avec une personne qui s'est liée d'amitié avec eux, puis un peu avec les collègues de travail, dans un stage de remise à niveau pour Elisabeta. Elle apprend aussi en ai-

dant son fils à faire ses devoirs : « Ça me fait du bien parce que moi-même, en même temps, ça me fait apprendre à lire et écrire. Il fait des poésies, il dit la poésie et moi je lis les phrases. » Elisabeta et Nicolae, qui ne sont pas allés au delà de l'école primaire en Roumanie, parlent français mais ont encore du mal à écrire. En famille, ils parlent roumain. Leur fils parle roumain et français, mais pas très bien le roumain, qu'il ne pratique qu'avec des enfants à l'école.

Scolarité des enfants

Même quand ils ne cessaient de changer d'hôtel et de département, leur fille a toujours fréquenté la même école à Vincennes. Elle a maintenant 17 ans, est mariée et vit en Roumanie. Son frère cadet, qui va avoir dix ans au mois de décembre, continuera à l'école « parce que je veux que lui, il trouve un travail pas comme son papa, parce que c'est trop dur de travailler dehors. Lui, je veux qu'il travaille dans un bureau, que sa vie soit meilleure que la nôtre. »

Elisabeta et Nicolae ont réussi leur projet d'avoir une 'vie normale' en France. Ils aident parfois des membres de leur famille à s'insérer rapidement dans un circuit qui leur permettra d'accéder au logement et à l'emploi. Ils ont acheté leur maison en Roumanie, où ils vont pour les vacances. Ils se débrouillent seuls pour les dossiers administratifs courants. Cela s'est passé progressivement, grâce à un soutien associatif. Tout a commencé avec la rencontre d'une personne qui les a orientés vers Habitat-Cité. Ils ont alors pu rédiger des CV, faire appel au 115, puis à

Photo : Stéphane Étienne.





Photo : Stéphane Étienne.

des organismes comme APLJM qui gère des logements intermédiaires et les a accompagnés pour obtenir leur logement « définitif » (logement social).

J'avais aperçu Elisabeta et Nicolae une première fois à Pantin lors d'une présentation par Habitat-Cité du livre *Le Soleil se lève-t-il à l'Ouest ? Portraits de migrants de Roumanie et Moldavie*, où chacun d'eux relate son parcours¹. Leur histoire n'est pas isolée. L'association Trajectoires qui vise à appuyer des acteurs

¹ Habitat-Cité, 2016. *Le Soleil se lève-t-il à l'ouest ? Parcours de migrants de Roumanie et de Moldavie*. Photographies de Stéphane Étienne.

publics et associatifs dans la mise en place de solutions pour l'insertion de personnes vivant en bidonvilles a publié deux études analysant les parcours d'insertion de personnes sorties des bidonvilles² qui font ressortir les freins à l'insertion et notamment « *une mise à distance de ces mêmes publics des dispositifs d'insertion professionnelle classiques.* » (2019, p. 42) et concluent ainsi : « *Gageons que rendre visibles les parcours de nombreuses personnes passées par un bidonville et actuellement insérées (...) fasse s'estomper les peurs qui resurgissent à chaque nouvelle migration (...), peurs souvent dissimulées par des explications se voulant rationnelles et invoquant l'argument culturel pour défendre l'idée que ces populations ne pourront jamais s'intégrer.* » (2019, p. 43) Elisabeta et Nicolae ont vaincu une méfiance envers les associations répandue dans les bidonvilles, due en particulier à des pratiques abusives comme le placement d'enfants

² Trajectoires, 2019 : *Bidonville, sortir, s'en sortir : 4 ans après : parcours et stratégies d'insertion à partir du logement* ; 2015 : *Du bidonville à la ville : vers la « vie normale » ?*

au motif de la non scolarisation ou de la mendicité des parents, au début des années 2010³. Nicolae explique qu'ils ont failli ne pas se rendre au premier rendez-vous avec Habitat-Cité, craignant qu'on ne prenne leur fille. Aujourd'hui encore, ils se présentent comme roumains et non comme roms auprès de leurs collègues. Elisabeta s'habille la plupart du temps en pantalon. Entrer dans un magasin avec la jupe traditionnelle et le foulard qu'elle porte à la maison lui a valu d'être suivie par un vigile et suspectée de vol. L'insertion est un parcours semé d'obstacles, dont le principal n'est certainement pas l'absence de volonté des personnes, mais un racisme qui engendre une peur réciproque et des discriminations freinant l'accès au travail, au logement et à l'école. ■■

Marie-Geneviève Guesdon

³ Encore aujourd'hui, l'ASE peut retirer leurs enfants aux personnes en situation de grande précarité, si elle estime que les familles ne peuvent pas s'en occuper « correctement » (entendre leur offrir les conditions matérielles de base pour leur développement).

HABITAT-CITÉ

Habitat-Cité accompagne, en Ile-de-France et à l'international, des personnes migrantes en situation de précarité et d'exclusion vers l'accès aux droits au sens large : hébergement/logement, emploi/formation, scolarisation des enfants, santé etc. Leurs pays d'origine : les ex-pays soviétiques du Caucase (Tchéchénie, Géorgie, Arménie), la Moldavie, l'Ukraine, la Roumanie et la Bulgarie. En Ile-de-France, la plupart des personnes accompagnées vivent en bidonvilles, squats, à la rue et en hébergement d'urgence. Une partie d'entre elles ont accédé à des logements intermédiaires, des logements sociaux ou, pour une minorité à des logements dans le privé.

Le souhait de la grande majorité de ces personnes est de s'insérer dans la société française avec tout ce que cela implique : trouver un emploi et un logement, scolariser les enfants, apprendre le français etc. La question de l'insertion des migrants dans la société française étant assez vaste, nous pre-

nons ici uniquement l'exemple des migrants européens venant de Roumanie et Bulgarie, dont une partie est d'ethnie rom. Nous avons la même démarche pour les citoyens roumains et bulgares roms que pour les non-roms. Les éléments que nous prenons en compte sont strictement liés au degré de vulnérabilité, d'exclusion, de précarité économique et de maîtrise du français des personnes et non pas d'appartenance à la population rom.

L'accompagnement est global, sur plusieurs volets : recherche d'emploi et apprentissage du français, hébergement/logement, santé, prestations sociales, scolarité des enfants. Nos principaux constats : en plus des freins déjà importants que ces personnes rencontrent (mentionnés ci-dessus), les Roumains et Bulgares se confrontent aussi (notamment les Roms) à de nombreuses situations de discrimination et de non-respect de leurs droits, qui ralentissent et entravent considérablement leurs efforts d'insertion : refus des CCAS de domicilier, refus des mairies de scolariser, traitements anormalement longs de certains dossiers de prestations sociales (dus à des demandes abusives de documents

ou de la non application du droit au séjour des citoyens européens), discrimination à l'emploi ou en fonction de l'appartenance réelle ou supposée à l'ethnie rom etc. Malgré ces nombreux obstacles, beaucoup des personnes originaires de Roumanie et Bulgarie que nous accompagnons sont actuellement, après un parcours du combattant qui leur a demandé beaucoup d'efforts et de patience, parfaitement intégrées à la société française : elles ont un emploi et un logement (social, intermédiaire ou dans le privé) ou un hébergement stable qui leur permet de continuer plus sereinement la recherche de logement, elles parlent bien français et leurs enfants sont scolarisés. Malheureusement, ces nombreuses intégrations réussies sont aussi invisibilisées par les discours xénophobes si présents dans les médias mainstream à la recherche du buzz permanent et de l'audience. Une présentation plus équilibrée et plus responsable de leur part est souhaitable pour permettre au grand public d'avoir une vision plus réaliste de ces populations et pour favoriser un meilleur vivre ensemble. ■■

Mihaela Sima

À PROPOS DE CES POPULATIONS DITES « issues de l'immigration »

Comment parler de l'immigration aujourd'hui sans évoquer le sort fait à ceux que l'on continue de qualifier, génération après génération, d'« issus de l'immigration » ?

Quel est ce concept étrange ? Un immigré, on sait ce que c'est, on le définit : une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France, en ayant acquis ou non la nationalité française.

En combinant droit du sol et volonté exprimée, les enfants ne sont plus qualifiés d'immigrés, et cela marche très bien, sauf donc avec ceux pour lesquels on a inventé cette qualification « issus de l'immigration », et qui appartiennent tous à une immigration non seulement extracommunautaire, mais clairement postcoloniale.

Ces derniers restent l'objet d'une discrimination ethnoraciale, discrimination qui fait parfois débat, autant pour ceux qui pensent que cette catégorisation n'est pas républicaine, que pour ceux qui la perçoivent comme un affaiblissement de la lutte des classes, débat qui ajoute à la difficulté de la combattre.

Pourtant comment parler de l'accueil des nouveaux migrants sans aborder cette question du sentiment d'exclusion de la nation ressenti par une frange de notre population citoyenne de longue date ?

Un ouvrage récemment paru aux PUF et coécrit par un ensemble de sociologues



permet de bien cibler cette discrimination et d'analyser ses effets. Il s'agit de « L'épreuve de la discrimination : enquête dans les quartiers populaires ».

Ce livre pointe un contexte national peu favorable à la dénonciation de ces discriminations par ceux qui les subissent «... sous peine de se voir rétorquer qu'elles se « victimisent » ou seraient « communautaristes » ».

Il souligne également « le peu de moyens et d'énergie consacrés aux politiques de lutte contre les discriminations, sur nos terrains comme ailleurs. Celles-ci ont depuis 2015 quasiment disparu, remplacées par des politiques de prévention de la radicalisation et de promotion des valeurs de la République. »

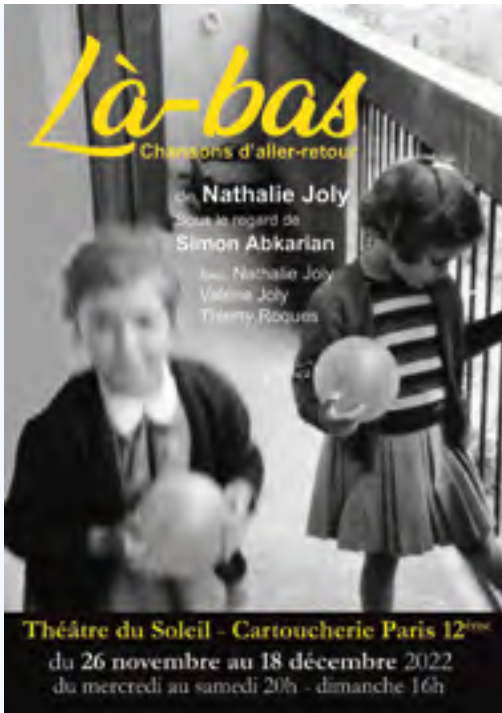
Il conclut en confirmant suite à l'étude de terrain « l'ampleur des discriminations, notamment ethnoraciales, et leurs incidences décisives sur les parcours de vie, les sentiments d'appartenance collective et le rapport au politique des habitants des quartiers populaires. »

Une conclusion à apprécier à l'examen des derniers résultats électoraux nationaux dans ces quartiers, qui montrent conjointement une abstention nettement au dessus de la moyenne nationale, ainsi qu'un soutien aussi remarquable aux forces de gauche.

Dans ce contexte et pour finir, soulignons l'ambiguïté des positions prises par le maire socialiste de Montpellier, qui d'un côté appuie la demande nationale d'un vote des étrangers pour les élections locales et met en place un conseil du même nom, ce qui correspond à nos attentes et demandes, mais d'un autre côté ne

parvient guère à faire évoluer le vécu des populations ghettoïsées de certains quartiers de la ville. ❧

Jacques Vénuleth



LÀ-BAS

CHANSONS d'aller-retour

Deux sœurs, deux voix, un seul chant, ancré dans les petits trésors populaires des artistes déracinées. Un retour troublant sur la terre natale de l'autre côté de la Méditerranée.

Inspirée par les témoignages des femmes rencontrées lors de sa résidence en Algérie et de son histoire familiale, Nathalie Joly a imaginé un duo chanté avec sa sœur où souvenirs d'exode se mêlent à des chansons françaises, espagnoles, orientales, grecques ou cubaines, rythmées par les sam.ples, le clavier et l'accordéon du musicien Thierry Roques. Cette création, où se côtoient humour, entrain et nostalgie, célèbre une lignée de femmes d'exception, téméraires et fières, solaires...

Là-bas, chansons d'aller – retour

Ce spectacle musical est proposé au Théâtre du Soleil – Cartoucherie (Paris 12^e). Création originale de Nathalie Joly, sous le regard de Simon Abkarian

Du 26 novembre au 18 décembre 2022. Le 27 novembre, le spectacle sera suivi d'un débat en présence d'un coprésident du MRAP.

Différences : Dans la présentation de votre spectacle, vous insistez sur les notions d'exil et de déracinements. Pouvez-vous préciser la complexité de ces racines et des parcours qui ont fait ce que vous êtes ?

Ma famille est arrivée en Algérie en 1850, une partie venait d'Alsace et ne voulait devenir allemande. D'autres venaient d'Espagne, de Cuba, d'Argentine... Mes arrière grands-parents étaient phannaciens à Tlemcen, où est née ma grand-mère. Je suis la dernière-née de la famille, à Alger. L'arrivée en métropole a été un choc car j'ai été coupée de ma famille au lendemain de la fusillade sous nos fenêtres rue d'Isly.

Le déracinement c'est aussi quitter la lumière, le soleil, la méditerranée, laisser les morts derrière soi, se demander où aller. La mixité des cultures, des

langues, et l'héritage de ces traditions (léguées de mères en filles) nous ont façonnées ma sœur et moi. Nous avons grandi avec cette culture multiple, colorée, excessive, très éloignée de ce qui se passait dans les autres foyers.

Chez nous c'était complexe mais aussi plus exaltant. La culture orientale et latine a toujours été une source de beauté et d'enseignement chez nous, et contrastait avec l'éducation classique à la française qui me semblait bien fade. De même, nous sommes tous des voyageurs... Cette richesse, cette curiosité, nous l'avons aussi ramené dans nos « valises ».

Différences : votre spectacle affiche les richesses de cette identité multiple. Cela a-t-il été toujours aussi simple ou avez-vous rencontré des phénomènes ou des tentations de rejet ou d'assignation qui ait constitué une source d'interrogation, voire de douleur ?

La guerre, le départ, les séparations, les larmes de nos proches, ont fait partie de notre enfance. Mes parents sont arrivés à Marseille avec la terrible phrase de Gaston Defferre « *Que les pieds-noirs aillent se réadapter ailleurs* ».

Comme nous étions de très jeunes enfants, on subissait sans trop comprendre, et sans être compris des

autres. Car aujourd'hui encore, il y a une grande méconnaissance de cette histoire. C'est l'écriture de ce projet qui m'a permis de prendre de la distance et de penser (panser aussi) cette histoire.

Différences : Finalement, comment comprenez-vous la notion d'intégration ? Quels en sont les processus possibles ?

C'est étrange d'être à la fois d'ici et d'ailleurs, de « là-bas », ce terme qui nomme à la fois la terre qu'on quitte, et celle où on va... Il y a de quoi être déboussolé! S'intégrer c'est arriver à grandir « ici » avec cette culture lointaine, sans la rejeter. Trouver ses amis, une communauté plus large. Le théâtre et le chant (et maintenant l'écriture) ont évidemment été un chemin, puis une issue !

Cela nous a permis de cultiver ces différences, d'explorer le monde dans ses différentes cultures, ses diverses vocalités, jusqu'à mêler cela dans nos métiers de la scène. Parties en bas-âge, nous sommes les derniers témoins (une génération charnière qu'on a tendance à zapper).

Pourtant, l'intégration passe par les enfants, confrontés à une double culture. Je tenais à écrire ce spectacle pour transmettre à nos enfants, pour que les jeunes connaissent cette histoire. ❖

LE GRAND RETOUR DU MRAP SUR LA FÊTE de l'Humanité

Le MRAP avait progressivement cessé d'être présent à la Fête de l'Humanité, d'abord en n'ayant plus de stand mais en ayant une table dans un stand ami, puis plus rien. Mais depuis déjà deux ou trois ans se posait la question du retour du MRAP sur la Fête ! En 2022, c'est donc chose faite.



Tout a vraiment commencé en début d'année lors d'une rencontre entre Fabien Gay, directeur de l'Humanité, et la présidence du MRAP. Le sujet était l'expression du MRAP dans les colonnes du journal.

Mais nous avons aussi parlé de l'enjeu politique du retour du MRAP sur le tout nouveau terrain du Plessis-Pâté : conviction partagée de l'importance de notre présence tant pour l'Humanité que pour le MRAP.

Après quelques hésitations (ce n'est pas une chose simple qu'un stand à la Fête), finalement, la décision fut prise : le MRAP serait bien présent cette année et tiendrait un stand. L'une de nos campagnes aujourd'hui est celle

pour la création d'un Musée National de l'Histoire du Colonialisme. Il fallait donc trouver une fédération du PCF



qui nous accueille sur son stand pour coorganiser un débat sur cette question. Ce fut celle du Gard.

Nous espérions aussi pouvoir être à la tribune d'un autre débat sur un sujet dont nous portons l'histoire depuis si longtemps : le droit de vote des résidents non communautaires. Cela n'a malheureusement pas pu être possible... Dommage.

Tenir un stand à la Fête de l'humanité, c'est déjà penser logistique !

Ça commence par estimer nos besoins (en regard de notre budget !) et réserver le stand. Puis s'assurer d'avoir assez de militant•e•s pour assurer son fonctionnement, garantir une surveillance pendant la nuit. Il faut aussi faire l'état de nos stocks (livres, publications, mais aussi badges, drapeaux, nos affiches...), commander ce qui manque, prévoir la décoration, le mobilier et bien évidemment le bar !

Et prévoir les bras pour monter le jeudi, tenir et démonter le stand le dimanche soir jusqu'à très tard, voire très tôt, dans la nuit... la présence des salarié•e•s du MRAP fut fondamentale. Et disons le tout net : sans l'investissement des salarié.e.s la présence du MRAP aurait été fort compromise !

Enfin, c'est l'ouverture...

Nous ne sommes pas déçus : le stand est dans un endroit très passant, et dès le début, nous pouvons nous rapprocher de jeunes qui découvrent

Mouvement contre le racisme rap et pour l'amitié entre les peuples



une association qu'ils ne connaissaient pas. Le nom du MRAP leur parle tout de suite, nos autocollants plaisent, convainquent et les discussions démarrent. Suivant les interlocuteurs, sont abordées la question de l'intervention en milieu scolaire, celle du rôle de la justice dans la lutte contre le racisme – et donc de la loi de 72 et du rôle du MRAP dans sa genèse, l'importance de la création du Musée de l'Histoire du Colonialisme.

Mais aussi nos pétitions (pour un musée, pour le droit de vote et l'ICE (Initiative Citoyenne Européenne) contre tout commerce avec des colonies (comme les colonies israéliennes en Palestine occupée), qui sont beaucoup signées, ainsi notre feuille de contacts... et même quelques adhésions ! Il faut dire qu'un verre de punch à la main en dégustant un pastel ou un beignet sucré aide à animer la discussion !

Des amis aussi passent par le stand : Fabien Gay bien sûr, mais aussi Madame Hala Abou Hassira, ambassadeur de Palestine en France, des amis de l'AFPS (Association France-Palestine Solidarité), du PKK (Parti des Travailleurs du Kurdistan), de la FTCT (Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des Deux Rives)...

Et bien sûr beaucoup d'adhérents de comités locaux lointains, ce qui

permet de discuter aussi des problématiques locales, de la santé du MRAP en régions... Certains des animateurs du stand réussissent à participer à quelques autres débats, et même à assister à quelques concerts.

Alors oui, c'est certain, nous serons là à nouveau l'année prochaine, mais avec des ambitions politiques plus fortes !

Le MRAP, par son histoire, a sa place dans un, ou plusieurs, « grand débat »

(Agora, Village du monde, Village du livre...). Nous étions arrivés trop tard cette année, nous serons à l'heure en 2023.

D'ores et déjà, nous donnons rendez-vous à nos adhérent·e·s, tou·te·s nos ami·e·s, à tous les antiracistes sur le stand les 15, 16 et 17 septembre 2023 ! 🇫🇷

François Sauterey



MA FÊTE de l'Huma

Jeudi, boulevard Magenta : c'est parti pour la Fête de l'Huma, en voiture avec François et Aimée. On ne mettrait pas un pim's de plus dans la voiture de François, chargée de jus d'orange, coca, bière, affiches, « gobelets MRAP », t-shirts, livres. Je découvre l'ancienne base aérienne de Brétigny. J'aperçois au loin un vaste terrain plat, où j'imagine une piste d'atterrissage.



Notre stand : les murs de toile sont solides et François nous a pourvu d'un plancher et de toilettes. L'eau sera bientôt installée, enfin... non, nous irons prendre l'eau chez nos voisins marocains.

Voici débarqués jus d'orange, coca, bière etc. Repas au stand Champagne en compagnie des copains « palestiniens » de François. Arrivée d'Isabel, Paulo et Nathan avec le CAMION (de Paulo) et avec lui le frigidaire, les tables, le micro-onde, le tourniquet avec les cartes postales, les grilles d'exposition et le barnum. La banderole du MRAP

s'est déchirée avec le vent ? Pas grave, Paulo avec l'aide de Nathan bricole une attache solide !

19h : nous voici seules, Isabel et moi sur le stand mais bien entourées. La Fête a commencé pour les militants. Musique libanaise et turque. Nous accrochons les affiches et re stand Champagne. Nous regardons la pluie qui tombe à verse pendant que nous mangeons. Au comptoir les verres se remplissent. Champagne ! J'installe mon nid douillet (sur le plancher de François) : matelas auto gonflant, duvet et boules Quies. Isabel s'installe de l'autre côté des tables, à chacune son coin.

1h : musique à fond chez nos amis marocains toujours en train d'installer leur stand. Ils baissent la musique pour nous. J'arrive à m'endormir.

Dimanche 11h : de retour à la Fête, à vélo cette fois. Je retrouve avec grand plaisir François, Aimée, Enrique, Frédéric et les triplettes, Sarah et ses amies, gardiennes du stand dans la nuit de samedi à dimanche.

C'est vraiment la fête : du monde, de la musique, le haut-parleur qui annonce les événements. On danse au stand d'Haïti et en face de nous au stand libanais. Au MRAP, ce sont les beignets et pastels burundais qui ont du succès. Les jeunes adorent nos auto collants [à noter le texte] et gardent leur gobelet Mrap à 1€. Certains jeunes et moins jeunes osent entrer à l'intérieur du stand, admirent nos affiches et achètent des cartes postales. Nous répondons à leurs questions sur le Mouvement. Tout le monde est de bonne humeur et le soleil est avec nous ce dimanche.

13h30 : pause autorisée par François. J'en profite pour faire le tour des stands. Je m'arrête au stand du PCF du Tarn qui propose des saucisses frites et des places assises ! Je repars avec un sachet de croquants. Je prends le temps d'écouter une chanson d'Eesah Yasuke et sur la Grande Scène, le Grand Chœur du Canto Général.

19h : tous les beignets sont vendus. Avec Frédéric nous filons écouter Dutronc et Dutronc.

20h : la Fête est finie. Le copain et voisin marocain qui a chargé son téléphone chez nous nous embrasse avant de partir. Pour moi la Fête se prolonge avec le rangement du stand.

23h : le camion de Paulo arrive avec Isabel et son conducteur. En un tour de main (plusieurs mains tout de même) frigidaire, tourniquet, tables, cartons etc. disparaissent du stand.

Minuit : la Fête est bien finie. Nous rentrons. ☺

Anne Schapira



Dire qu'il a attiré les foules serait excessif, mais il a en tout cas eu le mérite d'exister médiatiquement, permis de mettre l'accent sur quelques points importants et donc de faire avancer le débat.

On a ainsi reparlé du nom de l'action : « Musée national de l'histoire du colonialisme ». Pourquoi ce choix, au lieu de « Histoire de la colonisation » : notre objet est de documenter le phénomène dans son ensemble avec toutes ses conséquences, dont la décolonisation elle-même, et ensuite les effets toujours réactivés de ces deux moments sur la société d'aujourd'hui. Le terme « colonialisme » permet à notre avis majoritaire actuel de mieux englober tout ceci. Nous avons essayé de répondre à des affirmations qui reviennent souvent :

• **L'impérialisme de la colonisation n'est ni le premier, ni le dernier de l'histoire.**

Bien sûr, mais celui-ci nous interpelle, interpelle notre république et toujours l'actualité de notre société.

• **Le colonialisme n'est pas la seule cause du racisme.**

Bien sûr, mais le documentaire n'est ni oublier les autres causes, ni les autres formes de racisme. D'ailleurs le musée ne doit pas se limiter au lien colonialisme/racisme.

Le projet de Musée de l'Histoire de la France en Algérie à Montpellier a été évoqué : il est sur un registre différent puisqu'il ne devrait concerner que la question algérienne. La centralité de cette question nous invite toutefois à suivre de près l'évolution du projet, car les options prises impacteront

DÉBAT

« POUR LA CRÉATION D'UN MUSÉE NATIONAL DE L'HISTOIRE DU COLONIALISME » à la fête de l'huma 2022

Le débat annoncé avec Alain Ruscio, Gilles Manceron, Kaltoum Gachi et Jacques Venuleth, animé par la journaliste Mina Kaci s'est tenu sur le stand du Gard de la Fête de l'Huma.

notre demande. A été évoqué également le Musée de l'Algérie française de Perpignan, musée à la gloire de la colonisation algérienne. Il a bien été convenu qu'il ne s'agit pas d'envisager une forme inversée d'un tel musée, mais de s'appuyer sur une approche historique objective, dans le respect de toutes les mémoires. Nous n'avons eu ni le temps, ni l'opportunité d'aborder certaines questions que l'on pourrait appeler préliminaires, à savoir :

- Qu'en est-il de la reconnaissance du poids des discriminations liées à l'origine dans les divisions de la société d'aujourd'hui ?
- Parmi ces discriminations, quel est le poids du racisme postcolonial ?
- Continue-t-il à structurer notre société et si oui, comment ?
- Peut-on interroger notre modèle d'intégration républicain ?

- Discriminations liées à l'origine, discriminations sociales : comment mener de front ces deux combats ?... Mais il y aura d'autres débats.

Un point actualisé de l'action et des documents disponibles se trouve sur le site du Mrap : <https://mrap.fr/-campagne-pour-la-creation-d-un-musee-du-colonialisme-.html>

Une urgence désormais : construire comme prévu l'exposition temporaire « Le Musée dont la France a besoin ». Rappelons que dans notre esprit celle-ci ne cherche pas remplacer le musée, mais au contraire à convaincre de sa nécessité. Elle facilitera le travail d'explication et de recherche de soutiens.

Contactez nous si vous souhaitez programmer une initiative ou nous faire part de vos idées, avis, critiques, à l'adresse de courriel suivante :

musee@mrap.fr ::

Jacques Venuleth



MALIK OUSSEKINE, SE SOUVENIR, LUTTER contre les violences policières !

Le MRAP est l'un des partenaires du film « *Nos frangins* » qui sortira le 7 décembre 2022. Il sera présent dans de nombreuses avant-premières, et organisera plusieurs ciné-débats.



Ce film retrace les quelques jours qui ont suivi la mort de Malik Oussekine, frappé à mort par des « Voltigeurs Motorisés » ainsi que celle de Abdel Benyahia, abattu, le même soir, par un policier ivre à Pantin. Cela se passait dans la nuit du 5 au 6 décembre 1986.

Sa sortie coïncide avec une initiative que le MRAP prépare depuis déjà plusieurs mois, et propose à l'ensemble du mouvement associatif, politique et syndical : « *Assez des violences policières !* ».

Le MRAP, avec d'autres organisations (associations, partis et syndicats) s'est inquiété de l'aggravation ces dernières années de la violence de la police et de ses conséquences dramatiques. Que se soit lors de manifestations ou dans la vie de tous les jours, cette aggravation est évidente. De Rémi Fraisse¹ à Steve

Maia Caniço² en passant par Cédric Chouviat³ et Jean-Paul Benjamin⁴, toujours de nouveaux morts en manifestations, et toujours plus de mutilés, d'éborgnés par des armes dites « non létales », mais qui à l'évidence tuent et mutilent quand même ! Le racisme est souvent un élément important de ces violences, par exemple celles qui ont abouti à la mort de Lamine Dieng ou Adama Traoré.

Depuis la loi de 2017 qui modifie les règles de l'ouverture du feu par les policiers⁵, c'est le nombre de tués pour « refus d'obtempérer » qui explose ! À l'heure où nous écrivons, douze personnes sont mortes en 2022 après des tirs de la police dans le cadre de refus d'obtempérer : il y en avait eu 4 en 2021 et une seule en 2020 ! Pendant la « crise des Gilets Jaunes », le pouvoir a reconstitué, sous le nom de « BRAV-M⁶ », les pelotons voltigeurs mo-

² Voir l'article de wikipédia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Affaire_Steve_Maia_Cani%C3%A7o

³ Voir l'article de wikipédia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Affaire_C%C3%A9dric_Chouviat

⁴ Lire sur le Bondy Blog : <https://www.bondyblog.fr/societe/police-justice/a-sevran-le-silence-de-la-colere-et-du-deuil-pour-jean-paul/>

⁵ Présenté au Conseil des ministres du 21 décembre 2016 par M. Bruno Le Roux, ministre de l'intérieur, et M. Jean-Jacques Urvoas, garde de Sceaux, ministre de la justice, la loi a été promulguée le 28 février 2017. Elle a été publiée au Journal officiel du 1er mars 2017. (https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000025503132/LEGISCTA000034107968/#LEGISCTA000034107968)

⁶ BRAV-M : Brigade de répression de l'action violente motorisée. Souvent raccourci en « BRAV »

torisés, dissous en 1986 après l'assassinat de Malik Oussekine. Leur violence a été reconnue, mais la BRAV continue d'intervenir. Était-elle à la manœuvre lors de la charge contre le service d'ordre syndical pendant la manifestation du 18 octobre ? De Calais à Paris, la police multiplie les intimidations envers les militants des ONG qui portent secours aux migrants. Elle détruit les tentes et les quelques biens de ceux-ci, comme elle détruit à la masse les sonos de la rave-partie organisée à Redon (35) en mémoire de Steve Maia Caniço !

Le MRAP propose de faire du 5 décembre une journée nationale contre les violences policières, pour l'interdiction des armes dites non létales (entre autres, lanceurs de balles de défense (LBD), taser, grenades de désencerclement...), mais qui tuent et mutilent quand même, contre le harcèlement des militants solidaires des migrants, contre les contrôles au faciès et pour la (re) dissolution de la BRAV-M.

Le MRAP propose que ce jour, dans chaque ville, des lieux soient nommés « *[rue, place...]* Malik Oussekine, tué par la police dans la nuit du 5 au 6 décembre 1986 ». Bien évidemment, il est trop tard aujourd'hui pour qu'une municipalité puisse conclure cette démarche pour le 5 décembre 2022... mais toute municipalité peut mettre ce projet à l'ordre du jour pour l'année 2023. Quant à nous, nous rebaptiserons, ne serait-ce que pour un soir, une rue, une place, au nom de Malik, en apposant des affiches sur les plaques.

À Paris, le MRAP propose d'organiser une manifestation qui ira de l'Odéon à la place du Luxembourg, par la rue Monsieur le Prince où Malik Oussekine a été tué au n° 20, dans le hall d'un immeuble où la police l'a poursuivi. La rue sera renommée « *Rue Malik Oussekine, frappé à mort par la police, le même soir que Abdel Benyahia assassiné par un policier ivre* ». La sortie du film « *Nos frangins* » sera à coup sûr l'occasion de promouvoir cette campagne.

Le MRAP qui est « partenaire » du film, participera à de nombreuses avant-premières et organisera des cinés-débat dans de nombreuses villes, souvent avec un membre de l'équipe, en fonctions de leurs disponibilités. ::

Francois Sauterey – coPrésident

¹ Voir l'article de wikipédia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Manifestation_des_25_et_26_octobre_2014_contre_le_barrage_de_Sivens

2 QUESTIONS À Rachid Bouchared



Claude Serillon, et Bernard Rapp. Ça m'a très vite remis dans l'ambiance du mois de décembre 1986, avec les archives de volteurs dans le quartier latin qui frappaient les passants. Les archives montraient aussi des centaines de milliers de personnes descendues dans toute la France pour dire non aux violences policières, au lendemain de la mort de Malik. Dans notre travail de recherche, on a rencontré beaucoup de personnes qui avaient participé aux manifestations. Ils n'avaient rien oublié et ça a marqué leur jeunesse. C'est vrai que la majorité de ces manifestants ne connaissaient pas Abdel Benyahia. ❖

Rachid Bouchared,
réalisateur du film *Nos Frangins*

Vos films convoquent régulièrement l'Histoire (Indigènes, Hors-la-loi,...). Comment est venue l'idée de faire un film sur les morts de Malik Oussekim et d'Abdel Benyahia ? Aviez-vous vous-même participé à l'époque à cette manifestation ?

Depuis très longtemps, je voulais faire un film sur Malik et Abdel, ces deux victimes de violences policières en 1986. Je ressemblais à ces deux garçons. Une même histoire, fils d algériens immigrés comme moi. Pour une fois le peuple de France est sorti dans la rue pour dénoncer la mort de Malik Oussekim. Un espoir était né ! Mais malheureusement les violences ne se sont pas arrêtées.

J'étais la génération « Touche pas à mon pote », on pensait changer la société. Je commençais à ce moment-là à faire du cinéma et à aborder la problématique des enfants de l'immigration et leur place dans la France. L'histoire d'Abdel Benyahia et Malik Oussekim devait un jour être un

film. Il est le troisième volet de ma trilogie : *Indigènes, Hors la loi, Nos frangins*.

Lors d'une projection de « Nos frangins » à destination des responsables des comités locaux du MRAP (dont beaucoup vont organiser des « cinés-débats »), la question de la distinction entre images d'archives et images tournées, s'est posée. En particulier l'interview d'Abdel est-elle historique ? Y a-t-il eu des banderoles au nom d'Abdel dans les manifestations qui ont suivi le 5 décembre ? Entremêler des images d'archives et de fictions réifie le récit qui est fait. Que souhaitez-vous, avec ce parti pris cinématographique, provoquer chez le spectateur ?

J'ai revu avec Khaouter Adimi, ma co-scénariste, beaucoup d'archives du mouvement étudiant de l'époque contre la loi Devaquet, et aussi les journaux télévisés de l'époque présentés par Noël Mamère,

COMITÉS LOCAUX

VALENCIENNES LE MRAP TRÈS ACTIF au Forum des Associations.

En ce début septembre, le comité valenciennois du Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP) a participé au Forum des associations organisé par la ville de Valenciennes.

Après les années sombres du Covid, un public nombreux, avide de renouer les liens avec la vie sociale et associative, s'est pressé pendant deux jours dans les allées de la salle Vauban.



Comme l'a expliqué Jean-Claude Dulieu, président du comité, au cours de la chaleureuse réception organisée autour du stand du MRAP : « *Les différences sont une richesse, pas un obstacle. Aujourd'hui, on accepte l'inacceptable ! Au MRAP, nous défendons les valeurs de solidarité, de tolérance et du bien vivre ensemble... Les missions d'une association comme le MRAP sont plus que jamais essentielles, notamment sur le plan pédagogique. Cette année nous avons organisé, en collaboration avec la Maison des Associations, une semaine de sensibilisation appuyée par une exposition et des rencontres avec des lycéens de Valenciennes. Nous comptons bien la renouveler en 2023 et d'autres initiatives sont en projets* ». Ce Forum a été également l'occasion pour les membres du MRAP de Valenciennes de nouer de nombreux contacts avec, à la clé, de nouveaux partenariats en perspective. ❖

Le Comité local DE TARBES EST ENGAGÉ aux côtés des Voyageurs



Le comité local de Tarbes (65) a mené cette année plusieurs actions à propos des Voyageurs, du racisme et des discriminations auxquels ils sont exposés...

Le 21 avril

Soirée au cinéma Le Parvis à Ibos.

Jazz manouche avec Norma et Luca, puis projection du film *Swing* de Tony Gatlif, suivis d'un échange avec Jean-Claude Rouméga, du MRAP et Sarah Daleau de SAGV 65.

Du 4 mai au 25 juin

Exposition.

Présentation de l'exposition *Sous les pavés, le Gitan*, de Mustapha Boutadjine, à la médiathèque Louis Aragon à Tarbes. Deux événements qui ont fait salle comble ont ponctué cette présentation :

Samedi 18 juin

Conférence.

Une conférence de William Acker, auteur du livre *Où sont les gens du voyage ?* suivie d'une signature et d'un moment musical de jazz manouche avec Norman et Luca.

William Acker, sociologue et juriste, issu des communautés dites des « gens du voyage », mène et participe à plusieurs projets de recherche en lien avec les politiques publiques d'accueil des gens du voyage, la lutte contre l'antitsiganisme. Son ouvrage, inventaire critique des aires d'accueil, a obtenu le Prix du livre d'écologie politique en 2022. Partout en France, les lieux « d'accueil » attribués aux personnes relevant de cette dénomination administrative se trouvent à l'extérieur des villes, loin de tout service, ou dans des zones industrielles à proximité de diverses sources de nuisances. William Acker les a recensés, étudiés, il a analysé le contexte et le rapport que l'État entretient avec les communautés de Gens du voyage. Son livre contient aussi un inventaire des aires d'accueil, appuyé sur des critères précis et factuels comme la distance et la durée de trajet de la mairie à l'aire, la proximité de zones habitables ou de zones à risque sanitaire ou écologique. Ce travail met en lumière, d'une part, l'antitsiganisme diffus dans toutes les strates de notre société et, d'autre part, l'encampement d'une partie de la population invisibilisée de l'espace et du débat publics. Les « gens du voyage » sont en première ligne d'un des grands enjeux de lutte du XXI^e siècle : le racisme environnemental.

Mercredi 22 juin

Conférence musicale.

Les Gens du Voyage dans la chanson française des années 1960 à nos jours, de Jean-Claude Rouméga.

Jean-Claude Rouméga est membre du MRAP de Tarbes. Pendant vingt-sept ans, il a été travailleur social et directeur de l'association Solidarité avec les

Gens du voyage (SAGV 65). Lors de cette conférence, avec à la régie, Alain Benesty- ancien directeur de Médianes, ils ont présenté ce groupe social dans ses caractéristiques principales. Au travers de nombreux extraits de chansons magnifiquement illustrés, Jean-Claude a retracé l'histoire des Gens du voyage, l'évolution de leur statut, les représentations qu'en ont les « gadgés », leur culture mais aussi les difficultés de leur quotidien. Une Voyageuse a pu témoigner et échanger avec le public. Elle a évoqué le racisme dont sa communauté est victime et les problèmes liés à leur accueil. En effet, si des aires d'accueil existent leurs capacités sont insuffisantes et contraignent à des installations insatisfaisantes pour tous. Très instructive, cette belle conférence a également été un régal tant pour les oreilles que pour les yeux : chansons de Dalida, Ogres de Barback, Ferré, Aznavour, Renaud, Mano Solo, Kendji Girac, rap gitan et superbes illustrations, notamment des photographies de Sabine Weiss et Josef Koudelka.

Les comités qui souhaiteraient présenter cette conférence peuvent en faire la demande à Jean-Claude Rouméga (jcroumega@orange.fr) ou au MRAP de Tarbes (mrap-tarbes65@laposte.net).

De mai à fin juin

L'exposition *Gens du voyage, s'informer pour mieux comprendre*, réalisée par l'association « Tissé Métisse » a par ailleurs été prêtée, par l'intermédiaire de la FNASAT, de mai à fin juin dans des collèges et lycées de Lourdes et d'Argelès-Gazost.

Gageons donc que ce type d'actions contribuera à réduire le rejet de l'autre en le connaissant mieux. On le sait, connaître l'autre, aller à sa rencontre est une première brèche ouverte dans le racisme.

Le comité de Tarbes poursuivra son engagement sur ce sujet avec une présentation de l'exposition *Voyageuses, Voyageurs, que veulent-ils ?* réalisée par le MRAP avec le soutien de la DILCRAH, et à laquelle Jean-Claude a contribué. ::

EXPO... VOYAGEUSES, VOYAGEURS que veulent-ils ?

Après l'exposition "Les Gens du Voyage" en 2005, le MRAP propose une nouvelle exposition intitulée « Voyageuses, Voyageurs, que veulent-ils ? »

Elle a été conçue et réalisée sur la base d'un triple objectif ; exprimer les points de vue des Voyageurs sur leur histoire, leur vie actuelle, leurs droits, respecter leurs diversités et faire la lumière sur la forme de racisme qui les frappe, l'antitsiganisme.

L'exposition s'articule autour de onze panneaux toilés qui reflètent ce que les Voyageurs revendiquent aujourd'hui, à savoir voyager, choisir leur mode de vie, être reconnus comme citoyens, travailler, inscrire leur enfant à l'école, être et rester en bonne santé, voir reconnaître les persécutions dont ils ont été victimes de 1940 à 1946, en finir avec le racisme et les discriminations.

L'exposition est accompagnée d'un livret qui permet de développer davantage les thématiques choisies. Il contient une présentation indispensable du vocabulaire utilisé pour désigner cette population, un aperçu historique, des points sur ce que dit la loi aujourd'hui, sur le combat des Voyageurs pour leur citoyenneté, sur la scolarité de leurs enfants et sur l'antitsiganisme.

On apprend ainsi que depuis 1969 l'expression 'Gens du voyage' correspond à une catégorie administrative dont découlent des conséquences directes sur la vie des personnes autrefois appelées « forains » ou « nomades » :

- **Des droits civils différents** de ceux des autres citoyens ;

- **L'obligation** d'un titre de circulation ; Si le statut a disparu définitivement en 2017, il subsiste une stigmatisation et diverses discriminations concernant la scolarité, l'emploi, l'accès aux droits et l'habitat.

L'exposition invite ainsi à réfléchir sur les difficultés de scolarisation rencontrées par les Voyageurs mais aussi sur les alternatives à un mode d'enseignement conventionnel qui font défaut.

Sont également développées les discriminations dites « systémiques » du fait de la non reconnaissance de la caravane comme logement.

Le statut juridique de la caravane se trouve à l'origine d'une citoyenneté à part, source de discrimination dans différents domaines : la domiciliation, le lieu d'imposition, l'ouverture d'un droit aux aides au logement, l'accès aux crédits et aux assurances, la protection contre la suspension des fluides et de l'eau en période hivernale, l'obtention du droit de garde d'un enfant etc.

Cette exposition affirme ce que le MRAP a toujours soutenu : le racisme est un phénomène universel qui

connait de nombreuses formes spécifiques. L'une d'entre elles est l'antitsiganisme, qui s'attaque à des individus perçus comme étrangers à la société et affublés d'une panoplie de stéréotypes ancestraux.

La lutte contre le racisme et les discriminations dont sont victimes les Voyageurs devrait se nourrir d'un dialogue continu entre ces derniers, leurs associations, les sédentaires, les associations de soutien ainsi que les chercheurs. C'est à cet échange que la présente exposition entend contribuer.

Des remerciements particuliers sont adressés à la DILCRAH pour son soutien financier, à Monsieur Gabi JIMENEZ pour ses tableaux qui animent l'exposition, à Monsieur William ACKER pour son regard bienveillant et éclairé de spécialiste et aussi au BN du MRAP pour sa confiance. ::

Sophia Toloudi

Tableau de Gabi JIMENEZ



SENSIBLE

de Nedjma KACIMI

Nedjma Kacimi est née en Algérie en 1969 de mère française et de père algérien. Elle a vécu trois ans en Algérie avant de rejoindre la France avec ses parents. Elle vit actuellement à Zurich. *Sensible* est son premier livre.



Pour commémorer les soixante ans de l'indépendance de l'Algérie, l'auteure évoque en 49 courts chapitres, dans une langue souvent drôle, tendre mais aussi crue, percutante, l'histoire collective et son histoire individuelle.

L'histoire collective est celle de l'Algérie, de la guerre d'indépendance et, surtout, de l'après-guerre, vue à travers différents groupes qui se retrouvent en France : Algériens, pieds-noirs, soldats français, harkis, tous souffrant d'expériences douloureuses mal digérées, car mal connues,

de blessures liées à l'histoire de cette immigration que les enfants des générations suivantes peuvent ressentir.

Elle dissèque le rapport schizo-phrénique que la France entretient avec ce peuple qu'elle a considéré pendant plus d'un siècle comme faisant partie de sa famille, lui imposant même ses missions les plus lourdes : soldats pendant les deux guerres mondiales, et main d'œuvre ensuite.

L'histoire individuelle est celle de la narratrice qui parle en son propre nom : fille d'un père algérien et d'une mère française, venue en France à l'âge de trois ans, elle a grandi dans une petite ville de province, à Belley, dans l'Ain. Si son enfance a été marquée par l'absence de tout sentiment d'appartenance à un groupe ethnique défini – « dans mon enfance, je n'étais pas une Arabe » –, elle découvre la différence plus tard, quand elle est étudiante, au prix de vexations et humiliations.

« *Sensible* » rend hommage à celles et ceux qui, de chaque côté de la Méditerranée, ont lutté contre les discriminations

et injustices dans le passé et l'ont accompagnée dans son cheminement : Simone Veil, Noël Favrelière et sa mère Aimée, Maurice Audin. Nedjma Kacimi montre aussi le rôle qu'ont joué les écrivains pour révéler les conflits enracinés dans le passé colonial et la guerre d'indépendance, souvent tus ou niés dans la mémoire publique ou individuelle.

Des Hommes de Laurent Mauvignier, lui fait comprendre qu'elle est une enfant de l'après-guerre à travers le suicide du père d'une amie d'enfance, ancien soldat français ayant fait la guerre d'Algérie, donc algérien.

Grâce à *Meursault*, contre-enquête de Kamel Daoud, elle réalise pour la première fois que l'Arabe tué dans *L'Étranger* de Camus n'avait « pas de nom ni de prénom, pas d'identité ».

L'Art de perdre d'Alice Zeniter lui montre que rien n'a changé entre la deuxième génération des « ressortissants français, jamais suffisamment français » et la troisième.

À travers son écriture, qui joue le rôle d'« une chirurgie réparatrice », Nedjma Kacimi tente, sans pouvoir effacer les cicatrices de « ce passé qui ne passe pas », de restaurer l'histoire de celles et ceux qui ont vécu ces blessures et d'encourager la jeunesse à s'extraire des clivages ethniques.

Sensible explore le racisme systémique en France, c'est un cri de révolte au nom de la jeunesse française actuelle dont la seule couleur de peau suffit à déclencher une « violence institutionnelle dont on a peu d'idée ».

Elle s'adresse dans un « refrain » à cette « jeunesse sans voix », meurtrie et stigmatisée. Trois fois, elle conjure les « chers cœurs sensibles » de rester patients, et les nomme par leurs prénoms à sonorité majoritairement arabe. La quatrième fois qu'apparaît le « refrain », à la fin du livre, la liste s'enrichit de prénoms à sonorité française et la « patience » fait place au « courage », message de solidarité et d'encouragement adressé à la jeunesse. ■■

Brigitte Kavur